

Les Jurys de la Communauté Française de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

Consignes d'Examen

| | |
|---------|-------------|
| Cycle | 2017-2018/2 |
| Titre | CE1D |
| Matière | Sciences |

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1000 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Sciences

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'études du 1^e degré de l'Enseignement Secondaire

●●● Programme

Programme :

[http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/58-2000-240%20\(2e%20%C3%A9dition\).pdf](http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/58-2000-240%20(2e%20%C3%A9dition).pdf)

Les domaines concernés sont l'énergie, les êtres vivants, l'air, l'eau et le sol, la matière, les hommes et l'environnement ainsi que l'histoire de la vie et des sciences.

II. Organisation de l'examen

●●● Type d'examen

L'épreuve est un examen écrit et est fixée le **mercredi 20 juin 2018**. Elle débute à **8h45 précises**.

La durée de passation de l'épreuve de sciences a été fixée à 150 minutes effectives (à partir du moment où les élèves sont en possession de tous les documents). Celles-ci sont réparties en deux blocs entrecoupés d'une pause : le premier bloc de 100 minutes et le second bloc de 50 minutes.

Ce second bloc comprend une expérience qui sera réalisée devant les élèves par l'enseignant ou la personne qui les surveille.

Sa réalisation est d'une durée approximative de 10 minutes.

●●● Matériel autorisé

Matériel requis : **une latte, éventuellement une équerre, un crayon noir, des crayons de couleur, une gomme, une calculatrice, des feuilles vierges pour la prise de note lors de l'expérience.**

Matériel refusé : GSM, smartphone, tablette, montre connectée et dictionnaire.

III. Evaluation et sanction des études

Le seuil de réussite à chacune des épreuves (mathématiques, français, sciences, langues modernes) est fixé à 50 % de moyenne globale.